

LA CHARTE DU SPÉCIALISTE RUNNING

TELLE QUE LA CONÇOIT NEW CONCEPT SPORTS

1 FORMATION

Un spécialiste du running est titulaire d'une formation spécialisée en podologie sportive. Ce qui implique qu'il maîtrise au moins les 3 degrés de cette podologie sportive. Soit: connaissance simple de l'anatomie du pied (degré 1); capacité à analyser la foulée, avec ou sans contrôle vidéo (degré 2); capacité à fabriquer des supports plantaires simples susceptibles de résoudre différents problèmes type asymétries et autres douleurs dans les jambes (degré 3).

2 EXPÉRIENCE

L'on devient spécialiste du running après un minimum de 3 ans de formation et de pratique. C'est en forgeant qu'on devient forgeron dit l'adage. Et c'est en analysant pieds et foulées que le spécialiste apprend à poser un juste diagnostic.

3 SPÉCIFICITÉ

Le spécialiste du running doit être capable de conseiller une chaussure en fonction de son utilisation spécifique (courtes distances, marathon, trail, ultra, etc.)

4 VENTE DIRECTE

Le spécialiste du running ne vend en aucun cas de chaussures par internet. Tant le pied que les produits (y compris pour un même modèle) sont en évolution constante dans le temps. En conséquence, une nouvelle analyse du pied et de la foulée sera toujours nécessaire à chaque changement de chaussures.

5**PRODUITS**

Le spécialiste du running a une parfaite connaissance des produits mis sur le marché par les marques. Il a lui-même testé ou fait tester ces produits et dispose dans son stock d'un choix très diversifié de modèles susceptibles de régler tous les problèmes auxquels il peut être confronté.

6**TESTS**

Le spécialiste du running ne vend pas un chaussure avant de l'avoir fait tester par l'acheteur sur un bout de route ou de chemin. L'acheteur peut ainsi expérimenter le confort de sa chaussure en conditions réelles de course et le vendeur peut observer la foulée de son client pour terminer son analyse podologique.

7**ORTHOPÉDIE**

Le spécialiste du running est en relation constante avec un orthopédiste, qu'il consulte et avec lequel il collabore. Il est important de souligner que le spécialiste n'est pas un orthopédiste mais son complément sur le terrain. Ainsi, dans certains cas particuliers (dès le degré 4 de la podologie sportive), le recours à l'orthopédiste devient obligatoire et garantit même l'éthique professionnelle du spécialiste.

ROUTE DE LA
CROIX-BLANCHE 42
CH 1066 EPALINGES

T +41 21 784 34 44
F +41 21 784 36 16

INFO@NCSPORTS.CH
WWW.NCSPORTS.CH